

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

BORDEREAU DES PRIX

Représentant du pouvoir adjudicateur
Monsieur Le Maire de Lennon

Objet du marché
TRAVAUX DE MODERNISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE – PROGRAMME 2016

N° Prix	<u>Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)</u>	Prix unitaire en chiffres (HT)
1	<p><u>Enrobés 120 kg/m²</u></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture, le transport et la mise en œuvre de béton bitumineux 0/10 sur chaussée à raison de 120 kg/m², comprenant le réglage, le nivellement, le compactage à chaud et toutes sujétions de mise en œuvre.</p> <p>La tonne :</p>	T
2	<p><u>Couche d'accrochage avant mise en oeuvre d'enrobés</u></p> <p>Ce prix rémunère : la fourniture, le transport et le répandage d'émulsion de bitume à raison de 300 grammes de bitume résiduel au mètre carré en couche d'accrochage pour les enrobés.</p> <p>Le mètre carré :</p>	M ²
3	<p><u>Rabotage chaussées et/ou engravures en rive ou transversales</u></p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La signalisation temporaire pendant les travaux et jusqu'à la mise en oeuvre des enrobés. - Le rabotage de chaussées et/ou engravures en rive ou transversales sur une profondeur moyenne inférieure ou égale à 5 cm, y compris aspiration, transport et mise en dépôt des matériaux. <p>Le mètre carré :</p>	M ²
4	<p><u>Découpe de chaussée</u></p> <p>Ce prix rémunère la découpe soignée du revêtement de chaussée existante comprenant toutes sujétions dues au raccordement de la chaussée neuve, et l'évacuation des produits en un lieu approprié.</p> <p>Le mètre :</p>	MI
5	<p><u>Revêtement bicouche au bitume fluxé</u></p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La signalisation temporaire, - Le balayage et le grattage de la chaussée, - L'exécution d'un revêtement bicouche comprenant deux couches de bitume fluxé 80/100 avec un dosage total de 2.3 kg/m², le dopage dans la masse ou en surface, le gravillonnage en gravillons 6.3/10 lavé B1 à raison de 8 l/m² et en 4/6.3 lavé B1 à raison de 7 l/m², le compactage au compacteur à pneus, l'aspiration ou le balayage des rejets. <p>Ce prix comprend la fourniture, le transport, et le répandage de bitumen fluxé, la fourniture, le chargement le transport et la mise en oeuvre de gravillons et s'applique au mètre carré de chaussée revêtue.</p> <p>Le mètre carré :</p>	M ²

6	<p><u>Confection de trottoir en enrobé 0/6 à 100 kg/m² minimum</u></p> <p>Ce prix rémunère : la confection de trottoir comprenant : la fourniture, le transport et la mise en œuvre d'enrobés 0/6 manuellement ou mécaniquement à raison de 100 kg/m² pour finition, couche d'accrochage, compactage. Toutes fournitures, sujétions et main d'œuvre comprises. Y compris toutes sujétions de démolition de revêtement existant.</p> <p>Le mètre carré :</p>	M ²
7	<p><u>Purge localisée de chaussée</u></p> <p>Ce prix rémunère le découpage de la chaussée, terrassement en déblai sur 0.35 m d'épaisseur avec évacuation à la décharge, fourniture et pose d'un géotextile, fourniture transport et mise en œuvre de 0.25 m de GNTB 0/31.5, fourniture transport et mise en œuvre de béton bitumineux à chaux 0/10 (200kg/m²), la réalisation d'un joint à l'émulsion, la signalisation du chantier, toutes fournitures, sujétion et main d'œuvre comprise..</p> <p>Le mètre carré :</p>	M ²
8	<p><u>Mise à niveau bouches à clé</u></p> <p>Ce prix rémunère la mise à niveau de bouche à clé, comprenant la fourniture et la coupe du tube allonge si nécessaire, le remblaiement autour de l'ouvrage et toutes sujétions.</p> <p>L'unité :</p>	U
9	<p><u>Mise à niveau regard E.P</u></p> <p>Ce prix rémunère la mise à niveau de regard d'eau pluviale, comprenant le descellement et le scellement du cadre au rapidex ou produit similaire avec fixations mécaniques et toutes sujétions.</p> <p>L'unité :</p>	U
10	<p><u>Revêtement tricouche 10/14 avec pré-gravillonnage</u></p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>Un pré gravillonnage à sec à raison de 6 l/m² de 10/14, un premier répandage d'émulsion de bitume à 60% à raison de 2 kg/m² suivi d'un gravillonnage 10/14 à raison de 8 l/m² et d'un cylindrage léger.</p> <p>Un deuxième répandage d'émulsion de bitume à 60% à raison de 2 kg/m² suivi d'un gravillonnage 6/10 à raison de 6 l/m² et d'un cylindrage poussé.</p> <p>Un troisième répandage d'émulsion de bitume à 60% à raison de 2 kg/m² suivi d'un gravillonnage 4/6 à raison de 6 l/m² et du cylindrage.</p> <p>Tous travaux préparatoires, fournitures, transport, sujétions et main d'oeuvre comprises. Le balayage des rejets sera réalisé dans les quinze jours après les travaux.</p> <p>Le mètre carré :</p>	M ²

A _____, le

Le candidat

A Lennon, le

Le maire de Lennon Jean Luc
VIGOUROUX